

# LE MESSAGEUR DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PUBLIANT TOUTS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATINÉE 28. — N° 49.

## TE VEA NO TAHITI.

Mahana pae 5 titema 1879.

**PRIX DE L'ABONNEMENT (paquet d'annonces)**

De six mois.....	18 fr.
Un an.....	30 fr.
Trois ans.....	50 fr.

Un numéro 10 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser  
**REDACTION DU GOUVERNEMENT.**

**PRIX DES ANNONCES (au comptant)**

Les 20 premières lignes.....	30 c. la ligne
Les annonces dépassant la moitié de la première insertion.....	25 c. la ligne

### SOMMAIRE.

**PARTIE OFFICIELLE** — Décision demandant consentement à l'effet de contracter mariage. — Prise de service. — Mise en congé renouvelable. — Avis administratif.  
**PARTIE NON OFFICIELLE** — Incendie. — Arrivée du courrier : Bulletin télégraphique. — Situation de la Calais agricole. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Fourrière. — Annonces. — Observations météorologiques.

### PARTIE OFFICIELLE

Neus, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,  
 Vu la demande formulée par le sieur Chevalier (Lorent-François), demeurant à Papeete, à l'effet d'être autorisé à contracter mariage avec dame Brémond, veuve Cadousteau;  
 Vu le décret du 28 juin 1877;  
 Sur le rapport du Chef du service judiciaire;  
 Le Conseil d'administration entendu,

Avis donné Et édictions :

Art. 1<sup>er</sup>. Consentement est donné au sieur Chevalier (Lorent-François) à l'effet de contracter mariage.  
 Art. 2. Expédition de la présente décision sera annexée au registre de l'état civil sur lequel sera inscrit l'acte constatant la célébration du mariage.  
 Art. 3. Le Chef du service judiciaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée, publiée, insérée et communiquée partout où besoin sera.

Papeete, le 2 décembre 1879.  
F. PLANCHE.

Par le Commandant Commissaire de la République :  
 Le Chef du service judiciaire,  
 C. DURANT.

*Décisions du Commandant Commissaire de la République en date du 5 décembre 1879, prises sur la proposition de l'Ordonnateur*  
 J. J. de Directeur de l'Intérieur.

M. Jules (Joseph), lieutenant de vaisseau en retraite, débarqué le 30 novembre dernier du navire le *Bismarck*, et désigné par M. le Ministre pour remplir les fonctions de capitaine de port à Papeete et de directeur de l'arsenal de Fareute en remplacement de M. Bonet, lieutenant de vaisseau, a pris son service à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1879.

Les sieurs Hamard (Napoléon-Louis-Joseph), matelot de 1<sup>re</sup> classe, Plivin (Tanguy), Herviou (Jean-Michel), matelots de 3<sup>e</sup> classe, Barrouzès, apprenti-marin, qui ont accompli la période obligatoire de services à l'Etat, ont été mis en congé renouvelable, sauf approbation du Ministre.

### ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

#### Départ du courrier.

Le brig-golette *Païma* partira le 12 décembre courant pour porter la correspondance à San Francisco.  
 Les sacs seront fermés le même jour à 8 heures du matin.

### DIRECTION DES AFFAIRES INDIGENES

#### Fourrière de foin.

La Direction des Affaires indigènes met en adjudication la fourniture du foin nécessaire à la nourriture des chevaux des cavaliers d'escorte pendant l'année 1880 (environ 1,000 kilogr. par mois).  
 Les soumissions, sous pli cachetés, seront reçues au secrétariat de la Direction jusqu'au samedi 15 décembre à 10 heures du matin. Elles seront ouvertes le même jour à 2 heures de l'après-midi.  
 Le cahier des charges est déposé au secrétariat, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Te faieie nei te fare toro i te paeau tahiti i te taata 'toa i te parau no te hoo ra ma i te metie na te mau puaahorihenua a te mau hoo hipo arata e hupo no te metiabihi 1880 (e riro 1,000 kilo i te ave hoo).  
 Te feia i hinaro ra, e farai hia 'tu i ta ratou mau parau i te pira papai ra parau, i te fare toro o te pae tahiti e te hoo 'tu i te mahana ma i te 15 no titema i te hora 10 i te polipo.  
 E i taua mahana ra, i te hora 2 i te tape ra mahana, e pihae haere hie i taua mau parau ra.  
 Tei te pihae papai tau parau te vai ran te puta faau ra i haepo hia no te nei rera, e te feia i hinaro i te taio ra, e haere hia ma i i reira.

### Concours pour deux places d'interprète.

Le public est prévenu qu'un concours pour deux places d'interprète du Gouvernement s'ouvrira à Papeete le 1<sup>er</sup> mars prochain.  
 Seront seuls admis à concourir

Te faieie hie 'tu nei te taata 'toa, e e fatarua hie te hoo i taua ra i Papeete, i te 1 no maiti hoo nei, no te imi ra te toopi 'tu auha faieie parau na te Hau.  
 O te mau tamarii api, no roto

les jeunes gens de nationalité française ou tahitienne, âgés de 21 ans révolus le jour de l'ouverture.

Les candidats se feront inscrire à la Direction des Affaires indigènes sur une liste qui sera close le 25 février au moment de leur inscription, ils produiront leur acte de naissance ou leur carte d'identité.

Les épreuves seront de deux sortes :

- 1<sup>re</sup> Les épreuves écrites, qui consisteront en une dictée dans chacune des langues avec obligation de la traduire dans l'autre. Il sera accordé trois heures pour ce travail.
- 2<sup>e</sup> Les épreuves orales, qui comprendront la connaissance complète des langues française et tahitienne.

Le Directeur des affaires indigènes, AGARDE.

### PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 5 décembre 1879.

La journée d'hier, commencée si galement par la fête de sainte Barbe, s'est terminée par un effroyable incendie. A minuit, toute la ville s'est réveillée au cri de : « Au feu ! » et au bruit lugubre du tocsin, répété aux appels du clairon. La gracieuse habitation située dans l'enclos de la Mission catholique, propriété de M. Abragil, habitée par M. le lieutenant de Juge Chaudelot, était la proie des flammes. Une lampe à pétrole venait d'être allumée à lancer son panache de fumée mêlée d'étincelles. Un instant on se va plaindre pour les propriétés voisines. L'absence de vent et les secours empressés des habitants et voisins, l'arrivée de la garnison et des pompes sur le lieu du sinistre ont permis de circonscire le foyer et de faire la part du feu.

La maison est entièrement consumée. Le sauvantage des objets garnissant l'habitation n'a pu être effectué qu'avec la plus grande rapidité et n'est malheureusement que bien incomplet. Les pertes à déplorer sont grandes, et l'on ne saurait trop inviter les habitants à redoubler de précaution dans l'usage du pétrole. Le Commandant, les officiers et fonctionnaires se sont rendus sur le théâtre de l'incendie, stimulant par leur présence le zèle de la population et de la garnison, dont on ne peut trop louer la conduite. Nous les remercions cordialement au nom des personnes qui, malgré ces secour, ont vu en si peu d'instants accomplir leur ruine.

#### Arrivée du courrier.

Depuis lithographes, extraits du Courrier de San Francisco.

Paris, 29 septembre. — Le transport *Nesurin* est arrivé à Brest ayant à bord 4500 communiens. — En l'honneur de l'anniversaire du jour de la naissance du comte de Chambord, des députés légitimistes ont eu lieu aujourd'hui à Dijon, Marseille, Perpignan, Montevau et Chambord.

Paris, 30 septembre. — Le ministre des affaires étrangères pense qu'il est utile de créer une chambre de commerce à l'étranger, et de donner l'assistance d'agents commerciaux aux plus importants consuls.

Londres, 1<sup>er</sup> octobre. — Le *Messageur de Paris* annonce que les sommes sollicitées pour la construction du canal de Panama se sont élevées au chiffre de 1,068,000,000 de francs durant les trois derniers mois. Cette somme s'accroît journellement.

Paris, 12 octobre. — Alphonse Humbert, journaliste amiénois, a été élu aujourd'hui membre du conseil municipal pour le quartier de Javelle. On annonce que des poursuites ont été intentées contre Humbert et la *Marseillaise*, pour avoir insulté la magistrature et fait l'apologie de faits réputés crimes par la loi.

Paris, 9 octobre. — La reprise de l'agitation en faveur de l'amnistie plénière vient de l'appui donné par la *République française*, journal considéré comme républicain les vues de Gambetta.

Port-Vendres, 10 octobre. — Le transport *le Calvados* est arrivé ici avec un grand nombre de communistes auxquels l'amnistie a été accordée.

Paris, 14 octobre. — Bontillier, autre radical de l'extrême gauche,

à été élu membre du conseil municipal de Paris. Un communiste nommé au 60506; son entêtement a eu lieu aujourd'hui. Environ 2,500 personnes, parmi lesquelles figuraient quelques députés, assistaient aux funérailles.

Paris, 15 octobre. — Les journaux français annoncent officiellement que le ministre de la guerre, en France, veut tenter l'expérience de la réduction de la durée du service militaire de six ans à trois ans pour le contingent de 1878. Le gouvernement de France a passé une convention avec l'autorité prussienne en vue de l'adhésion militaire par une administration civile sur toute l'étendue du pays, à l'exception des frontières.

Paris, 16 octobre. — Le nonce du Pape, nouvellement nommé à Paris, a présenté ses lettres de créance au président Grévy. Il a dit qu'il comptait sur la bienveillance du Président et sur l'appui de son gouvernement pour amener un parfait entente entre l'Église et l'Etat. L'union de l'Etat et de l'Église, a-t-il dit, est la meilleure protection des intérêts communs, et le principal but de sa mission est d'obtenir une satisfaction mutuelle sur tous les intérêts. Le Président Grévy a répondu que le maintien et l'affermissement des bonnes relations entre la France et le Saint-Siège étaient l'objet de la constante sollicitude du gouvernement français. — Leprie, ministre de l'Intérieur, a démis depuis fonctions M. Lator, maire de Vierzelle, pour avoir assisté à un banquet législatif. Vingt-deux maires et adjoints de la Vendée ont en le même sort pour avoir pris part à des manifestations. Le maire et adjoint de Gendré ont été aussi démis de leurs fonctions, pour avoir fait acte de présence à un banquet en l'honneur de Blanqui dans lequel des discours séditieux ont été prononcés.

Paris, 18 octobre. — Le ministre de la justice a adressé une circulaire aux procureurs généraux où il dit : « Comme les récentes manifestations et les excitations au renversement de l'autorité légale tendent à discréditer la loi et à semer la méfiance dans l'esprit public, les procureurs-généraux sont invités à poursuivre les auteurs de toutes adresses, écrits ou autres actes qui leur paraissent en contradiction avec la loi et sujets à répression. »

Paris, 24 octobre. — Les poursuites dirigées contre Humbert, communiste amiénois, récemment élu membre du conseil municipal de Paris, et contre la *Marseillaise*, pour avoir insulté la magistrature et avoir fait l'apologie de faits répétés crimes par la loi, se sont terminées aujourd'hui. Humbert a été condamné à six mois de prison et 2,000 francs d'amende et le directeur de la *Marseillaise* à deux mois d'emprisonnement et 5,000 francs d'amende. De plus, la *Marseillaise* est suspendue pour deux semaines.

Paris, 25 octobre. — Trois nouveaux décrets ont été présentés à la signature du Président Grévy. Ces décrets ordonnent la destitution d'un certain nombre de juges qui ont assisté aux banquets légitimistes. Parmi les maires destitués, quatorze appartiennent aux départements de la Vendée et de la Marine. — La Pécit assure que conformément à une résolution adoptée par le conseil du cabinet, les ministres de la justice et de la marine sont occupés à établir les statistiques ayant rapport aux communistes qui sont encore en Calédonie. Le gouvernement s'attendait de présenter ce travail aux Chambres afin de démontrer que les personnes restant en Calédonie sont indignes de toute clémence, et qu'un bien petit nombre d'entre elles peut être pardonné.

Paris, 23 octobre. — Les éditeurs-propriétaires de la *Marseillaise* annoncent leur intention d'en poursuivre la suspension d'emprisonnement, d'amende et de suspension prononcée contre eux. Ils veulent aussi continuer la publication de leur journal en dépit de la suspension. — Une dépêche de Paris dit que M. Gent, député radical du département de Vaucluse, a été nommé gouverneur de la Martinique; on craint que Blanqui ou bien Rochefort ne se porte candidat pour le siège vacant. — La Banque de France a élevé le taux de son escompte de 2 à 3 p. 0/0. Les espèces en banque ont diminué de 12,500,000 francs durant la semaine dernière.

Paris, 25 octobre. — Gambetta est de retour à Paris. Un journal du soir dit que Gambetta est opposé à tout renouvellement de la question de l'amnistie, et qu'il decline toute responsabilité dans les appréciations de la République française.

Paris, 27 octobre. — Le préfet de police a interdit la publication du journal intitulé le *Mot d'Ordre*, destiné à remplacer la *Marseillaise* pendant la durée de la suspension à laquelle ce journal a été condamné pour injures envers la magistrature et apologie de faits répétés crimes par la loi. — M. Garel, communiste amiénois, a été élu conseiller municipal à Lyon.

Paris, 28 octobre. — Le Conseil général du département de la Seine a adopté une résolution en faveur de l'amnistie plénière. — La France confirme la convention d'un accord relatif au sujet de l'article 7 de la loi Ferry sur l'instruction. Il est certain que la discussion de la loi par le Sénat sera retardée le plus possible dans l'espoir qu'une entente se fera entre le cabinet et la commission sénatoriale.

ESPAGNE—CUBA.

Madrid, 1<sup>er</sup> octobre. — Le gouvernement a envoyé 4,000 hommes à Cuba pour être y sont destinés à 4,500 hommes seront expédiés durant le mois. Les banquiers d'Espagne de la Havane ont avancé près de 5 millions de dollars pour couvrir les dépenses militaires.

La Havane, 2 octobre. — Les Espagnols continuent à poursuivre les insurgés qui se rendent journellement. Les forces combinées de Guillimo, Maceo et autres chefs ont été défaits à Tio, Palmyraro et Malones; 95 prisonniers ont été faits.

Madrid, 9 octobre. — A un meeting tenu par les démocrates de toutes les nuances, une résolution a été adoptée ayant pour but de ne former qu'un seul parti. Les fédéralistes ont été exclus. Señor Emilio Castelar n'était pas présent à la séance. Dans la soirée, on a en faveur de l'abolition de l'esclavage à Cuba, certains membres sont partisans de l'émancipation immédiate, sans compensation aux propriétaires; d'autres préfèrent une émancipation graduelle, toujours sans compensation; enfin un troisième parti se prononce en faveur de l'émancipation graduelle, avec compensation. Aucune résolution n'a été prise.

Madrid, 10 octobre. — Le conseil des ministres a établi les bases de traités de paix et de commerce avec le Pérou et la Bolivie. Il a résolu aussi d'augmenter la sévérité des peines appliquées aux personnes coupables de séquestration illégale, de pillage et d'incendie dans l'île de Cuba.

ITALIE.

Rome, 30 septembre. — Les évêques belges ont annulé les ré-

solutions au sujet des écoles communales et normales et le Pape a approuvé cette décision.

Naples, 15 octobre. — Un meeting en faveur d'un désarmement partiel pour toute la surface du globe aura lieu le 26 courant. Toutes les lignes de la paix ont été invitées à envoyer leurs délégués. Des députations spéciales représenteront les associations américaines, anglaises et allemandes.

Rome, 22 octobre. — Différentes associations, un nombre de 569, ont donné leur adhésion au programme adopté pour le meeting qui aura lieu le 26 courant, à Naples, dans le but de proposer un désarmement général sur toute la terre. Le *Papale romano* annonce que la presse italienne court un très-grand danger. Une société, composée en grande partie d'étrangers, a acheté plusieurs journaux, et possédant les différents organes politiques, dans plusieurs parties de la péninsule. La société cherche aussi à assurer la possession de l'agence télégraphique. Le *Papale romano* appelle l'attention du ministre de l'Intérieur sur le danger qu'il y aurait à laisser entre les mains d'une telle association un si grand nombre de journaux et l'agence télégraphique.

Rome, 23 octobre. — Le denier de Saint-Pierre a déjà atteint une somme plus forte qu'à l'époque correspondante de l'année dernière.

Rome, 27 octobre. — Le général Garibaldi a écrit au président du comité de l'Italia Irredenta dans les termes suivants : « Quelques années de leur Andassy ont été passés en Italie, avec l'Autriche, car, puisque nous n'avons pas le courage de chasser les Autrichiens de l'Italie; mais notre amitié pour l'Autriche serait un sacrifice et un message! »

Rome, 28 octobre. — Le Vatican cherche à établir une entente avec le gouvernement français afin de limiter l'application des clauses de l'article 7 de la loi Ferry à ceux des jésuites qui tiennent leur position; les autres ordres religieux de France demeurent inaltérables.

AUTRICHE.

Pesth, 3 octobre. — La Diète hongroise s'est assemblée hier. Vienne, 4 octobre. — L'empereur François-Joseph est attendu ici vers le 6 courant. On pense qu'il acceptera définitivement la démission du comte Andassy et nommera le baron Haymerle pour lui succéder. Le comte Andassy quittera aussitôt Vienne et se fixera à Bade-Pesth. — La rupture entre l'Autriche et la Russie s'affirme de jour en jour.

Vienne, 9 octobre. — Dans une lettre autographe adressée au comte Andassy, l'empereur François-Joseph exprime son regret d'accepter sa démission. En quittant ses fonctions, le comte Andassy a prouvé les différents chefs des services du ministère d'aider de tout leur cœur le baron Haymerle. Il a ajouté que son successeur partagerait ses opinions; qu'il pensait que les dangers qui ont menacé la monarchie étaient maintenant conjurés et qu'une ère de tranquillité allait s'ouvrir pour longtemps.

Vienne, 20 octobre. — Le duc de Balen, envoyé extraordinaire d'Espagne, est arrivé pour demander la main de l'archiduchesse Marie-Christine au nom du roi d'Espagne. Après cette formalité, l'archiduchesse proclamera solennellement sa renonciation à ses droits à la succession au trône d'Autriche en présence de la famille impériale et du duc de Balen.

ALLEMAGNE.

Berlin, 30 septembre. — Les élections devant fournir les électeurs qui nomment les députés à la Diète avaient lieu aujourd'hui. A Berlin la majorité est en faveur des progressistes. D'après les chiffres actuels des autres villes et districts, on peut fixer ainsi les chiffres approximativement : 1,350 conservateurs et libéraux; progressistes; 297 conservateurs et ultramontains; 398 cléricaux; et 116 conservateurs libéraux.

Berlin, 3 octobre. — Wilhelm, fils du prince de Bismark, est attaché au feld-marchal Manteuffel, gouverneur d'Alsace-Lorraine, en qualité de secrétaire. Hier, le gouverneur Manteuffel a lancé la proclamation suivante: « Je suis honoré de vous nommer à votre fonction comme gouverneur impérial de l'Alsace-Lorraine, poste qui a daigné me confier l'empereur. Puisse Dieu me donner la force nécessaire pour remplir mon devoir, à la gloire de l'empire allemand et au bien-être de l'Alsace-Lorraine! »

Berlin, 7 octobre. — Le résultat connu des élections de la Diète prussienne constate que 405 membres ont été choisis aujourd'hui par les électeurs directs. Ce nombre se répartit comme il suit : 154 conservateurs, 92 ultramontains, 101 libéraux, 34 progressistes, 19 polonais, 4 indépendants et 1 démocrate.

Berlin, 9 octobre. — Dans l'allure du *Grosser Kurfirst*, le comte Monts a été finalement acquitté par la cour mariée des charges qui pesaient sur lui.

Berlin, 15 octobre. — Le feld-marchal comte de Moltke a déclaré à l'empereur qu'un considérable accroissement des défenses militaires en Alsace-Lorraine deviendra nécessaire.

Berlin, 23 octobre. — Le conseil municipal recommande l'adoption universelle de la crémation.

Paris, 23 octobre. — Des informations de Berlin indiquent que les relations politiques entre l'Allemagne et la Russie se sont améliorées.

Lions, 24 octobre. — Une dépêche de Berlin dit que toutes les chambres de commerce en Allemagne ont adressé des pétitions au gouvernement pour lui demander de remettre à plus tard l'application de la loi qui fixe les impôts sur le blé.

Berlin, 28 octobre. — L'empereur Guillaume a ouvert la Diète prussienne et a lu son discours inaugural. La Chambre basse a renouvelé l'élection de son président à jeudi. La Chambre haute a réélu son ancien bureau. L'empereur a donné, aujourd'hui, un dîner en l'honneur des grands-ducs Alexis et Paul de Russie, de passage à Berlin.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 1<sup>er</sup> octobre. — Le *Gofes* fixe à 11,854 le nombre des personnes incarcérées dans la prison centrale de Moscou pendant l'été dernier. Il s'agit celui des déportés en Sibirie à 19,477.

Londres, 5 octobre. — La presse russe montre une grande hostilité à l'égard de l'Allemagne et de l'Angleterre. — Le *Novoe Vremya* de Saint-Petersbourg dit que tôt ou tard une guerre à mort avec l'Angleterre est inévitable. Quant à présent, la question est de chercher la meilleure route pour pénétrer dans les Indes.

Berlin, 30 octobre. — Une dépêche de Saint-Petersbourg rapporte qu'à son départ militaire tenu à Livadia, le czar a ordonné à...

Berlin, 30 octobre. — Le czar a ordonné à son départ militaire tenu à Livadia, le czar a ordonné à...

Saint-Petersbourg, 23 octobre. — Il est certain que l'état de siège proclamé dans les provinces dont la tranquillité est troublée...

Saint-Petersbourg, 23 octobre. — Il est certain que l'état de siège proclamé dans les provinces dont la tranquillité est troublée...

AFGHANISTAN.

Simla, 29 septembre. — Beaucoup de personnes considèrent l'arrivée de Ameer au camp anglais comme une manœuvre perfide...

Simla, 2 octobre. — La brigade de cavalerie du général Roberts a atteint aujourd'hui Jellalabad. Les corps expéditionnaires se concentrent pour un attaque sur Caboul dimanche prochain.

Simla, 4 octobre. — Le camp anglais de Stiburgaden a été attaqué par cinq bataillons et sept compagnies de tirailleurs.

Bombay, 4 octobre. — Un télégramme de Peshawar annonce que le général Gordon, qui est à Peiwar Khat, est curé par les tribus...

Londres, 8 octobre. — Sir Frederick Roberts télégraphie de Charand que le 6<sup>e</sup> des Afghans sont sortis de Caboul en force.

Bombay, 4 octobre. — Un télégramme de Peshawar annonce que le général Gordon, qui est à Peiwar Khat, est curé par les tribus...

Londres, 8 octobre. — Sir Frederick Roberts télégraphie de Charand que le 6<sup>e</sup> des Afghans sont sortis de Caboul en force.

Bombay, 4 octobre. — Un télégramme de Peshawar annonce que le général Gordon, qui est à Peiwar Khat, est curé par les tribus...

Londres, 13 octobre. — Sir Frederick Roberts télégraphie que les Afghans ont été mis en pleine déroute, et que les tribus hostiles sont rentrées dans leurs foyers.

Simla, 15 octobre. — Le général Curze, qui commande les troupes chargées de protéger les communications, est entré à Jellalabad hier, et a pris des mesures pour expédier en toute sécurité des convois vers Jagtalaik et Caboul.

Simla, 19 octobre. — Les mesures prises contre les correspondants de journaux accompagnant l'armée anglaise en Afghanistan ont été révoquées.

Londres, 22 octobre. — Une dépêche de Jellalabad dit, que des avis reçus de Caboul, à la date du 18 courant, annoncent que les régiments afghans révoltés ont été dispersés.

SUD-AMÉRIQUE.

Londres, 7 octobre. — Un engagement a eu lieu entre la flotte chilienne et péruvienne. Le Huascar a été capturé.

NOUVELLES DIVERSES.

Londres, 29 septembre. — Le Pall Mall Gazette dit qu'il devient certain que des troubles sérieux vont éclater en Irlande, vu l'agitation du parti national.

Londres, 7 octobre. — Le Golos journal de Saint-Petersbourg, annonce que la Chine se prépare activement à la guerre contre le Japon.

Londres, 9 octobre. — Deux cent soixante-sept fermiers et leurs familles ont quitté Liverpool, aujourd'hui, pour aller se fixer au Texas.

Bahù, 16 octobre. — Le câble télégraphique sous-marin de la mer Caspienne a été posé avec succès le 14 de ce mois.

Paris, 17 octobre. — De fortes gelées ont eu lieu dans les districts ruraux de France.

Breuxelles, 22 octobre. — Les mineurs de deux des plus importantes houillères des environs de Mons se sont mis en grève.

Situation de la Caisse agricole au 1<sup>er</sup> décembre 1879.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, and various financial entries like 'En dépôt au Trésor colonial', 'Coton en magasin', 'Dépôts au numéraire', etc.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, and various financial entries like 'Dépôts au numéraire', 'Intérêts sur dépôts réglés au 31<sup>er</sup> 1879', etc.

Balace en faveur de la Caisse agricole. Certifié conforme aux écritures: Le Secrétaire trésorier, ADAM KULICZKA.

Vu: L'Ordonnateur, Président du Comité directeur, HENRY JOYAU.

MOUVEMENT COMMERCIAL.

Du 27 novembre au 3 décembre 1879.

Table with columns: DIVERSS ARRIVÉS, and various entries like '29 novembre - God. Fize, 100 ton cap. Leveque, ven. de Madras', etc.

